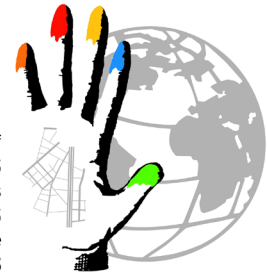


International Association of
Educating Cities
Association Internationale des
Villes Éducatrices
Asociación Internacional de
Ciudades Educadoras



Journée internationale de la Ville éducatrice

Propositions
pour la
célébration

2019

Juillet 2019



TABLE DES MATIÈRES

1. La Journée Internationale de la Ville Éducatrice	3
QU'EST-CE QUE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VILLE ÉDUCATRICE ?	3
POURQUOI CÉLÉBRER LA JOURNÉE INTERNATIONALE ?	4
QUAND LA CÉLÉBRER ET QUI PEUT S'Y JOINDRE ?	5
2. Préparation de la célébration	6
DEVISE DE L'ÉDITION 2019	6
PLANIFIER LA CÉLÉBRATION	7
IDÉES D'ACTIVITÉS	8
3. Diffusion de la célébration	14
STRATÉGIE DE DIFFUSION DE LA CÉLÉBRATION SUR LE TERRITOIRE	14
DIFFUSION PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'AIVE	16
RESSOURCES DE COMMUNICATION DISPONIBLES	16
4. Après la célébration	18
5. Reconnaissance internationale	19



1 La Journée Internationale de la Ville Éducatrice

QU'EST-CE QUE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VILLE ÉDUCATRICE ?

L'éducation en tant que moteur de transformation sociale contribue à améliorer la vie des personnes et des communautés. Dans un monde de plus en plus urbanisé, les villes (grandes et petites) jouent un rôle crucial dans la création d'opportunités en matière d'éducation qui permettent le développement du potentiel de leurs habitants.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, avec ses Objectifs de Développement Durable, place l'Éducation de qualité et inclusive (ODD 4) comme un axe fondamental pour faire face aux défis mondiaux de l'humanité et les villes comme des espaces stratégiques à partir desquels articuler des solutions collectives (ODD 11).

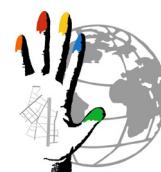
Les Villes Éducatrices s'engagent à rendre les contextes urbains plus habitables en promouvant

une vision large de l'Éducation tout au long de la vie et en maximisant l'impact éducatif de leurs politiques municipales.

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une célébration internationale qui vise à sensibiliser le public à l'importance de l'éducation et à mettre en évidence l'engagement des administrations locales à la placer comme vecteur générateur de bien-être, de coexistence, de prospérité et de cohésion sociale.

**Les Villes Éducatrices
reparent la ville en
tant qu'écosystème
éducatif inclusif,
dynamique et en
dialogue permanent
avec les citoyens**





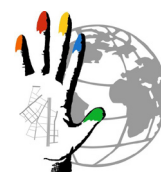
POURQUOI CÉLÉBRER LA JOURNÉE INTERNATIONALE ?

Pour...

- Reconnaître et engager tous les agents sociaux impliqués dans la construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur l'importance de l'éducation dans la ville pour améliorer la vie de ses habitants, créer un climat de qualité civique et de coexistence urbaine.
- Rendre visible l'engagement des administrations locales et des autres agents sociaux (organisations de la société civile, secteur privé, citoyens, etc.) avec l'éducation.
- Compter sur tous les citoyens et les encourager à participer activement à la co-construction de la Ville Éducatrice.
- Sensibiliser sur la contribution active des villes et des administrations locales pour relever les défis mondiaux de l'humanité (y compris les Objectifs de développement Durable).

La célébration en chiffres : 3 éditions depuis 2016 avec la participation de 233 villes de 14 pays, sur 4 continents

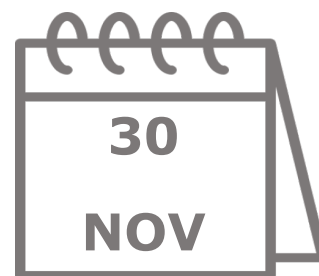




QUAND LA CÉLÉBRER ET QUI PEUT S'Y JOINDRE ?

La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est célébrée le 30 novembre.

Le 30 novembre 1990, la Charte des Villes Éducatrices a été proclamée lors du premier Congrès International des Villes Éducatrices tenu à Barcelone

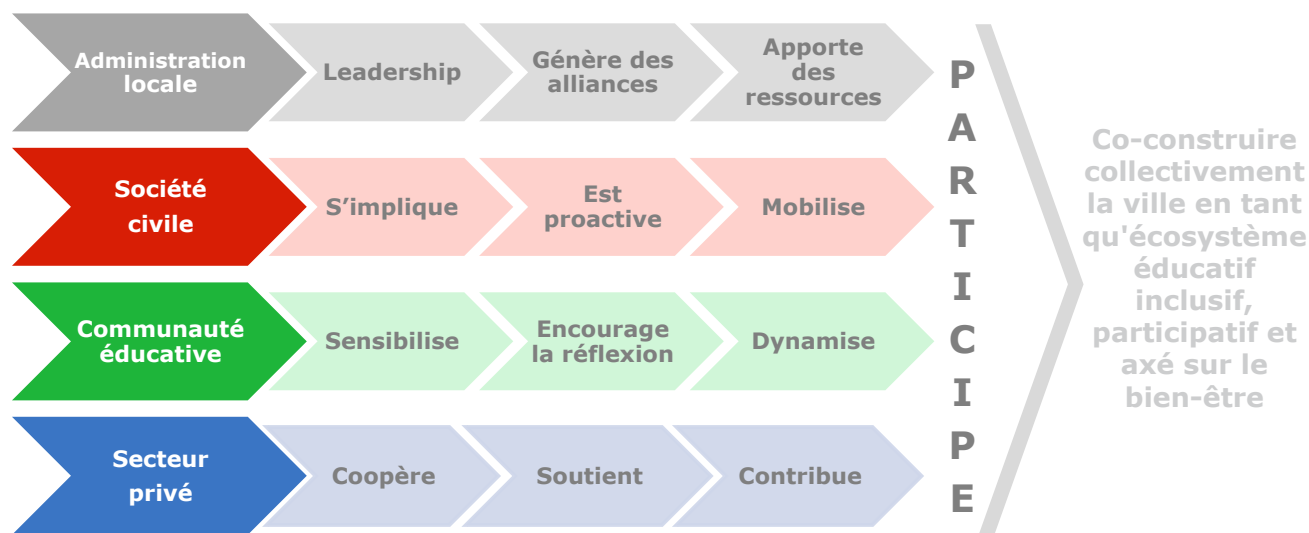


Toutes les villes, grandes et petites, sont invitées à célébrer la Journée internationale de la Ville éducatrice

La concentration des événements à une date précise permet d'accroître l'impact de la diffusion de la célébration, tout en soulignant qu'il s'agit d'une célébration mondiale.

Cependant, les Villes peuvent étendre la célébration aux jours précédents ou suivants (par exemple, pendant la semaine du 25 novembre au 1er décembre 2019), si, en raison de problèmes de calendrier, elles ne pouvaient pas programmer d'actions le 30 novembre.

Une célébration qui implique toute la municipalité





2 Préparation de la célébration

DEVISE DE L'ÉDITION 2019

Pour chaque édition, une devise est proposée comme fil conducteur de la Célébration. Dans cette édition, la devise est : "Écouter la ville pour la transformer".

La Charte des Villes Éducatrices prône un modèle de ville qui va au-delà des fonctions traditionnelles liées à la simple fourniture de services (économiques, sociaux ou de gestion de ressources), afin de proposer également des solutions aux défis mondiaux de notre époque qui se manifestent au niveau local.



Ces défis ne peuvent être relevés par des solutions unilatérales et simples, mais requièrent l'articulation d'espaces acceptant la contradiction et proposant des processus de connaissance, de dialogue et de participation comme moyen idéal de coexister dans et avec l'incertitude de notre époque.

Ainsi, écouter la ville est une voie à double sens qui doit être parcourue à la fois par les administrations locales et par les agents sociaux

de la ville (société civile organisée, secteur privé, pouvoirs publics, citoyens, etc.) dans un va-et-vient constant, participatif et inclusif.

"Écouter la ville pour la transformer" est la devise proposée pour cette édition de la Journée internationale de la Ville éducatrice

Suivre cette voie permet de renforcer les liens communautaires, de renforcer le sentiment d'appartenance et de veiller à ce que toutes les parties contribuent activement à la co-construction de la Ville Éducatrice, en fonction de leurs responsabilités respectives.

Sur la base de cette devise, les villes participant à la Célébration sont encouragées à proposer des événements ou des activités qui rendent visible cet engagement à écouter la ville, à intégrer les différentes voix et à ouvrir des espaces de construction démocratique et participative.





PLANIFIER LA CÉLÉBRATION

Le succès de la célébration dépend dans une large mesure de l'implication du plus grand nombre possible d'agents locaux et de leur diversité.

Dans ce sens, il est important de préparer la célébration à l'avance et de manière participative. Cela facilitera ainsi l'obtention de l'appui du plus grand nombre possible d'entités et de collectifs locaux, en contribuant à faire en sorte que l'initiative leur appartienne, et à unir leurs efforts et leurs idées à l'ordre du jour des événements municipaux.

L'organisation de la célébration est l'occasion de faire connaître l'engagement de la municipalité vis-à-vis des principes de la Charte des Villes Éducatrices ou de la revitaliser. Pour cette raison, l'implication et la participation des **maires et mairesses** sont essentielles. Il leur appartient de veiller à ce que les différents départements de l'administration locale se joignent à la célébration et assument les engagements de la Charte comme leurs propres engagements.

Dans cette optique, il est conseillé que la célébration implique le plus grand nombre possible de **départements ou de secrétariats municipaux** (en plus du secteur de l'Éducation). Pour les différents départements municipaux,

s'impliquer dans la célébration est une manière de faire connaître les projets réalisés et de réfléchir à la manière de maximiser leur impact éducatif à travers l'échange et la coopération. De cette connaissance mutuelle peuvent naître de nouvelles initiatives de collaboration entre départements qui peuvent être très enrichissantes.

De même, il est important de compter sur la **communauté éducative**, car l'éducation formelle joue un rôle essentiel dans la formation des valeurs et des pratiques de la citoyenneté démocratique. En même temps, il peut s'agir d'une occasion propice de reconnaître le travail des professionnels de l'éducation et leur contribution à la communauté.

Les **entités et organisations de la société civile** sont indispensables à la construction de la Ville Éducatrice. Pour cette raison, la célébration doit également être un bon moment pour reconnaître et valoriser le travail accompli.

La Journée internationale de la Ville éducatrice est une célébration festive ouverte à toute la population





IDÉES D'ACTIVITÉS

Activités privilégiées de l'édition 2019

Dans chaque édition de la célébration de la Journée Internationale, il est proposé aux villes d'organiser quelques activités privilégiées tournant autour de la devise de la célébration. En plus de se pencher sur un aspect clé de la Ville Éducatrice, les activités privilégiées contribuent à accroître la visibilité de la célébration et son impact communicatif, tant au niveau local qu'international.

Pour cette édition, les principales activités proposées visent à promouvoir une attitude d'écoute active, afin de promouvoir l'inclusion de toutes les voix coexistant dans la ville et d'encourager leur participation aux processus et aux espaces de décision.

À partir de ces prémisses de base, les villes sont encouragées à :

- **Procéder à une lecture publique de la Déclaration** institutionnelle du ou de la Maire. L'AIVE fera une proposition de Déclaration, qui pourra être adaptée à la réalité de chaque municipalité.
- **Organiser des jeux dans l'espace public** permettant de mettre en pratique une écoute active et une résolution constructive des conflits.
- **Organiser un café-réunion dans la rue avec les représentants politiques municipaux**, afin de permettre aux citoyens de maintenir un dialogue détendu avec leurs représentants élus sur les principes de la Charte des Villes Éducatrices et de sa mise en œuvre dans la municipalité.
- **Diffuser une émission de radio monographique** sur l'éducation dans la municipalité, en invitant différentes voix à expliquer au public les défis et les

actions en termes de Ville Éducatrice.

- Proposer une **installation artistique** pour rendre visible et partager les idées des citoyens afin de co-construire la Ville Éducatrice elle-même.

Il est important que les activités privilégiées impliquent le plus grand nombre de personnes et de groupes divers, tant dans leur préparation que dans leur célébration

IDÉES D'INSTALLATIONS ARTISTIQUES

- **Peinture murale ou arbre à souhait:** un mur ou un arbre significatif de la ville permet d'accrocher les souhaits de chaque personne et de faire en sorte qu'ils puissent être lus par le reste des habitants.
- **Jardin de souhaits pour notre ville:** les souhaits sont des "fleurs" qui sont "plantées" dans des bouteilles recyclées et décorées. Les fleurs peuvent être fabriquées avec des matériaux recyclés (bâtons, cartons...). Les bouteilles sont remplies de terre pour ne pas tomber et sont placées dans l'espace public afin que l'on puisse se promener parmi elles et lire les messages écrits sur les "fleurs".
- **En construisant notre Ville Éducatrice:** les désirs des citoyens sont écrits ou accrochés sur des boîtes en carton récupérées et peintes en couleurs. Les boîtes sont placées de manière à simuler la structure d'une ville où l'on peut se promener et lire les messages.



Les villes ne pouvant ou ne souhaitant pas mettre en œuvre les activités privilégiées peuvent mener d'autres activités qui soient cohérentes avec les principes de la Charte des Villes Éducatrices.

Ensuite, une série d'**activités complémentaires** sont proposées comme source d'inspiration.

Certaines de ces activités ont déjà été réalisées dans des éditions précédentes et d'autres sont des actions réussies, conçues et mises en œuvre par une ville membre.

Dans l'espace consacré à la Journée Internationale sur le web de l'AIVE se trouvent des vidéos et des images des différentes activités réalisées lors des éditions précédentes

2016

2017

2018

Unir les voix pour la Ville éducatrice

L'AIVE a la mélodie et les paroles de sa propre chanson qui reprend les principes de la Charte des Villes Éducatrices.

Les villes ont à leur disposition sur le site web de l'Association la partition et les paroles pour pouvoir la répéter dans leurs groupes ou chœurs locaux et la représenter dans des actes publics avec participation citoyenne.



© Gérone

Événement de reconnaissance destiné aux personnes ou organismes impliqués en l'éducation dans la municipalité

Il correspondra à chaque ville de décider quelles personnes ou organismes méritant ce remerciement public: travailleurs et travailleuses municipaux, professionnels/elles de l'éducation en activité ou à la retraite, organismes ou agents sociaux qui contribuent ou ont contribué au développement personnel et collectif de la population, etc.

Au moment de sélectionner les personnes, les collectifs ou les organismes que l'on souhaitera remercier, on pourra compter avec la présence active des organes de participation citoyenne comme les Conseils scolaires, les Conseils de la Jeunesse, les Conseils de Quartier, de District ou de Ville, etc.

L'événement peut prendre différentes formes: un acte dans lequel le gouvernement municipal et la population se rencontrent pour rendre visible leur reconnaissance publique massive, un acte institutionnel avec des parlements, etc.



© Playa del Carmen



Foire ou exposition de projets éducatifs municipaux

Cet événement a pour but que les différents services municipaux et les établissements éducatifs locaux font connaître leurs actions éducatives dans le cadre d'une foire ouverte à la population. Si possible, des activités liées à chacun des projets pourraient être proposées, afin que les personnes intéressées puissent les expérimenter et, éventuellement, adhérer à l'activité au-delà de la Foire.



© Rosario

Foire des entités municipales ou des journées portes ouvertes

Il s'agit d'une occasion pour que les entités et les groupes locaux qui travaillent d'une manière ou d'une autre en faveur de l'éducation dans la municipalité puissent se faire connaître en montrant son travail à la population.

Cela peut se faire par le biais des journées de portes ouvertes, d'organisation d'activités sur la voie publique ou dans les locaux des entités

ou par le biais d'une foire regroupant toutes les entités municipales travaillant en faveur des principes de la Charte des villes éducatrices.

Cette activité pourrait être réalisée conjointement avec la foire des projets éducatifs municipaux proposée à la section précédente.



© Funchal



Activités culturelles

Les villes sont encouragées à organiser des activités de divulgation de la Charte des villes éducatrices, au travers de conférences, de dialogues et d'ateliers sur la devise de cette édition : « **Écouter la ville pour la transformer** ».



© Odemira



© Câmara de Lobos

Actions conjointes entre diverses villes

La célébration de la Journée internationale donne l'occasion de la mise en marche d'initiatives de coopération inter-municipale, qu'elle soit régionale, nationale ou internationale, mettant en relief la valeur du travail en réseau. C'est aussi une bonne occasion pour faire découvrir la Charte des Villes éducatrices, les actions que les villes développent et les villes jumelées ainsi que pour programmer des initiatives coïncidentes avec d'autres villes de l'AIVE.



© Valence



Reprise d'une bonne pratique d'une autre Ville éducatrice


Les villes sont invitées à essayer, pendant un jour, une bonne pratique mise en œuvre avec succès par une autre ville de l'AIVE en cohérence avec la devise de cette édition:



La Bibliothèque Humaine de la Vasconcelos

Ville de Mexico

Dans un processus d'apprentissage coopératif, la Bibliothèque Humaine consiste en ce que les livres qui sont consultés sont des « livres humains », c'est-à-dire des personnes qui, du fait de leur situation personnelle, ont quelque chose à raconter et elles se prêtent volontairement pour devenir un « livre ». Pour sa part, le « lecteur » se montre intéressé à connaître par lui-même cette circonstance personnelle. De cette manière, se crée un dialogue constructif entre les individus qui, dans leur vie quotidienne, n'auraient pas l'occasion de communiquer entre eux.


 Pour en savoir plus



Programme de radio "D'ici et d'ailleurs"

El Prat de Llobregat

Le programme de radio "D'ici et d'ailleurs" est né avec l'idée de dédier un espace de la station de radio municipale, El Prat Ràdio, au collectif de personnes immigrées vivant dans la municipalité, en leur donnant une voix en tant que protagonistes et animatrices du programme. L'objectif de cette émission est de promouvoir la coexistence et la reconnaissance de la diversité culturelle de manière positive, en encourageant la participation proactive des personnes immigrées et le tissu de réseaux qui favorisent une bonne interaction entre des personnes d'origines culturelles diverses.


 Pour en savoir plus



École Ouverte des Citoyens

Vitoria-Gasteiz

L'École Ouverte des Citoyens a été mise en place en 2016, dans le but de forger des citoyens engagés avec leur communauté. Elle propose une formation aux compétences nécessaires pour participer, elle fait connaître les canaux de participation et rapproche la Mairie des citoyens, afin que ces derniers soient de plus en plus protagonistes de la gestion et de la politique municipales.

 Pour en savoir plus



Nous proposons !

Évora

«Nous proposons!» est une initiative qui aspire à promouvoir une citoyenneté active et participative. Elle est destinée aux élèves du secondaire qu'étudient la matière de Géographie et elle a pour finalité de les stimuler à identifier, dans l'environnement local, les problèmes ou les situations dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la mobilité et du patrimoine culturel qui peuvent être améliorées, et à formuler des propositions de solution au travers de la réhabilitation, de la requalification ou de la rénovation urbaine, en collaboration avec les autorités municipales. Ainsi, les élèves, accompagnés de leurs professeurs, identifient les situations problématiques de planification urbanistique dans le domaine de leur école ou de leur quartier. Au cours des réunions qu'ils ont avec les techniciens municipaux, ils s'informent quant à l'aménagement du territoire et au plan d'action municipal. De cette manière, ils prennent conscience de leur importance, ils participent à des débats sur les pratiques qui ordonnent l'espace de la ville et les démarches qu'elles entraînent, et ils proposent et développent de possibles solutions pour la Mairie.



 Pour en savoir plus




Mon cadeau pour la ville

Río Cuarto

Une initiative à travers laquelle les citoyens (habitants particuliers, associations de quartier, commerces, entreprises, centres éducatifs, groupes communautaires, institutions publiques ou privées, etc.) sont invités à présenter des propositions de collaboration ou contributions sous forme de "cadeaux" dans le but d'embellir la ville et d'améliorer sa qualité de vie. De cette façon, durant un mois les acteurs mentionnés précédemment participent activement en proposant et en réalisant des actions et des activités de volontariat, afin de favoriser la ville et ses habitants et d'embellir le patrimoine. Quelques exemples d'actions sont: don de peinture pour centres communautaires et autres, don de productions artistiques telles que sculptures, peintures murales, événements, etc., actions de plantation d'arbres, événements sportifs, construction de terrains de football, arrangements de places, travaux de nettoyage de la ville, parmi bien d'autres. Tout cela génère une série de bénéfices pour les personnes et la ville et, à son tour, constitue une manière créative et motivatrice d'encourager la participation et l'engagement citoyen.



 Pour en savoir plus



Plus d'expériences disponibles sur le site web de l'Association Internationale des Villes Éducatrices (AIVE)



3 Diffusion de la célébration

STRATÉGIE DE DIFFUSION DE LA CÉLÉBRATION SUR LE TERRITOIRE

Diffuser le programme de la Journée internationale afin de mettre en évidence l'importance de l'éducation dans la ville et de compter sur de nouvelles alliances

Afin d'obtenir le plus grand impact possible, nous recommandons que la stratégie de diffusion de la célébration bénéficie de la collaboration des acteurs suivants :

- **Maires et mairesses.** La Journée Internationale de la Ville Éducatrice est une occasion optimale de visualiser le leadership et l'engagement de la plus haute autorité locale vis-à-vis de l'éducation. Un engagement fort des Maires et mairesses avec les événements de célébration et les campagnes de diffusion de la Journée Internationale peut favoriser l'attention des médias locaux.



© Bilbao

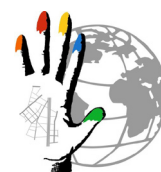
- **Cabinets de communication municipaux.** Il est conseillé d'impliquer le département ou le bureau de communication de la mairie

dans la conception et la mise en œuvre d'une campagne de diffusion adaptée aux caractéristiques et aux intérêts du territoire. Les villes sont également encouragées à recueillir des témoignages graphiques des événements ou activités développés lors de la Journée Internationale (sous forme de photographies ou de vidéos) afin qu'en plus d'être utilisés localement, ils puissent être transmis au Secrétariat de l'AIVE pour diffusion au niveau international.



- **Médias.** Les villes sont encouragées à faire connaître aux médias de leur territoire les activités qu'elles planifieront à l'occasion de la Journée Internationale en organisant une conférence de presse, en donnant des interviews du ou de la Maire aux différents médias, en publiant des articles ou messages vidéo, etc. La visibilité médiatique peut aider à réaffirmer l'engagement de la ville en matière d'éducation et à diffuser le programme des événements locaux.



© Valongo



- **Réseaux sociaux.** Les différents comptes des réseaux sociaux municipaux peuvent également être de bons canaux pour diffuser les actes de la Journée Internationale et mobiliser les citoyens. Pour obtenir un impact plus important, les villes sont invitées à étiqueter leurs activités de la Journée Internationale avec le “hashtag” **#EducatingCityDay** et à mentionner le compte de l’AIVE afin qu’elles puissent également être diffusées par le Secrétariat.

RS	Compte	Hashtag
		
	@EducatingCities	#EducatingCityDay

- **Société civile.** Le monde associatif a ses propres canaux de communication qui permettent l’accès à des groupes de personnes ayant certains profils et intérêts. Par conséquent, impliquer la société civile dans la diffusion de la célébration peut contribuer à maximiser son impact.



© Pergamino

- **Communauté éducative.** Il est recommandé d’engager la communauté éducative à la préparation de la célébration. De même, la diffusion de la journée dans les centres éducatifs permettra de la faire connaître aux élèves, aux enseignants, aux familles, etc.

- **Signalisation urbaine.** Les villes peuvent préparer du matériel de communication pour informer de la célébration dans l’espace public au moyen de banderoles sur les lampadaires, les abribus, les affiches aux points d’information dans les rues, etc.



© General Alvear



DIFFUSION PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'AIVE

Le Secrétariat mènera également des actions pour diffuser l'initiative à travers sa page web et ses réseaux sociaux.

À cette fin, un **formulaire en ligne** est mis à la disposition des villes par le Secrétariat pour informer des différents événements de célébration dans la municipalité.



À l'aide de ces informations, le Secrétariat mettra à jour périodiquement l'agenda global des événements de la Journée Internationale

de la Ville Éducatrice, qui pourra être consulté à l'espace spécialement dédié à la Journée Internationale sur le web de l'AIVE.

Les villes sont invitées à remplir le formulaire en ligne informant des différents événements organisés pour célébrer la Journée Internationale avant le 1er Novembre 2019

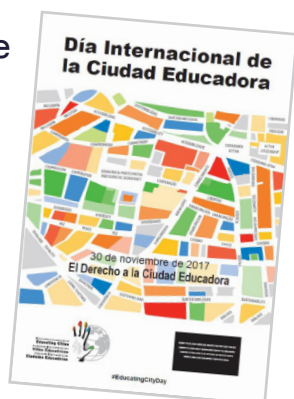
RESSOURCES DE COMMUNICATION DISPONIBLES

Dossier de presse

Le Secrétariat de l'AIVE fournira un Dossier de Presse spécifique pour la Journée Internationale de la Ville Éducatrice, qui expliquera le pourquoi de la journée, le concept de Ville Éducatrice et le travail de l'Association Internationale des Villes Éducatrices. Cet outil d'information systématisé pourra être utilisé à la fois par les départements de communication institutionnels municipaux et par les médias des territoires respectifs.

Affiche de la Journée Internationale

Les villes organisant un événement ou une activité pour la Journée Internationale peuvent utiliser le modèle d'affiche et le matériel de diffusion conçu à cet effet.



Logo de la Journée et de la Ville éducatrice

Les villes membres de l'AIVE organisant des actes pour la Journée Internationale peuvent incorporer dans leurs supports de communication les logos de la Journée Internationale et le logo personnalisé de leur ville en tant que Ville Éducatrice.



Logo de la Journée Internationale



Exemple de logo de Ville éducatrice

Les villes membres ne disposant pas de leur logo personnalisé en tant que Ville Éducatrice peuvent en faire la demande auprès du Secrétariat.



Vidéos explicatives du concept de Ville Éducatrice

L'AIVE dispose de trois vidéos présentant le concept de Ville Éducatrice d'une manière simple, concise et compréhensible pour tous les publics, et qui peuvent être utilisées comme matériel audiovisuel pour présenter des journées, conférences ou débats.

- En savoir plus sur l'ODD4



- Comment les villes éduquent-elles ?



- Vidéo sur la Charte des Villes Éducatrices



Les villes souhaitant disposer d'une version haute résolution de la vidéo peuvent contacter le Secrétariat.

Autres matériels disponibles

Chaque édition de la Journée internationale, le Secrétariat propose un matériel pour encourager la réflexion sur les caractéristiques distinctives des Villes éducatrices et les principes contenus dans la Charte:

- Jeu "memory" des contraires sur les valeurs de la Ville Éducatrice



NOUVEAUTÉ!

- Origami : "Ville Éducatrice, ville engagée. Et vous : à quoi vous engagez-vous ? "



- Chanson de la Ville éducatrice



Enregistrement de la chanson de la Ville éducatrice (Granollers)



4 Après la célébration

Afin de constituer un dossier informatif reflétant le caractère mondial des événements célébrés et de le diffuser, le Secrétariat encourage les villes à partager des photographies, reportages vidéo, articles de presse ou autres supports développés.

Le dossier informatif, en plus d'être un élément permettant de rendre visible les efforts déployés par toutes les villes du monde, est essentiel en tant qu'outil d'incidence politique visant à mettre en évidence le rôle de l'éducation dans la ville pour la construction d'un monde meilleur et pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

Après la célébration de la Journée Internationale, le Secrétariat de l'AIVE fera parvenir aux villes un formulaire en ligne afin qu'elles puissent rendre compte des événements qui ont finalement eu lieu, ainsi que joindre du matériel graphique et audiovisuel.

Les villes sont encouragées à partager avec le Secrétariat le matériel graphique et audiovisuel de la célébration de la Journée Internationale





5 Reconnaissance internationale

En cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, l'éducation est un outil clé pour relever les défis auxquels l'humanité est confrontée. Sans perdre de vue le fait que nous tendons vers un monde de plus en plus urbanisé, situant les villes comme des enclaves stratégiques à partir desquelles articuler des réponses concrètes aux défis mondiaux, **l'éducation dans la ville et la ville en tant qu'agent éducatif constituent une priorité essentielle de cette convergence globale-locale.**

Pour renforcer cette prise de conscience, le Secrétariat de l'AIVE travaille pour que l'UNESCO reconnaisse la Journée Internationale de la Ville Éducatrice. Il s'agit d'un processus extrêmement complexe qui requiert l'appui du plus grand nombre possible de pays, ainsi que d'organisations internationales, d'organes d'État, de fédérations de municipalités, d'administrations locales, d'entités de la société civile, d'universités, d'experts, de personnalités, etc. Des soutiens qui doivent venir du plus grand nombre de pays et de continents possibles.

Pour cette raison, **les villes membres sont encouragées à contribuer à cet objectif en diffusant et en encourageant l'adhésion d'organisations gouvernementales** (gouvernements régionaux, entités supramunicipales, universités, centres de recherche, etc.), **d'entités de la société civile et de personnalités de leurs territoires respectifs.**

À cette fin, un modèle de lettre d'adhésion au processus de demande de reconnaissance de la Journée Internationale est mis à la disposition des villes, lequel devra être envoyé afin qu'il puisse être intégré au processus de demande global initié.

Les villes obtenant des lettres d'adhésion sont encouragées à les envoyer au Secrétariat de l'AIVE à la fois par courrier postal et par courrier électronique.

La reconnaissance du jour intentionnel de la ville éducatrice par l'UNESCO nécessite la participation de toutes les villes membres



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES ÉDUCATRICES (AIVE)

www.edcities.org



edcities@bcn.cat



+34 93 427 720



Carrer Avinyó 15, 08002 Barcelona